

DEMANDE D'AGRÉMENT DE PROGRAMMES DE FORMATION PARAJURIDIQUE

Formulaire 6 — Formulaire de changement majeur

Veillez envoyer ce formulaire à paralegaleducation@lso.ca

Date (MM/JJ/AA) :

Nom de l'établissement :

Nom du programme :

Campus :

Adresse principale :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Un « changement majeur » s'entend de tout changement apporté aux aspects suivants d'un programme agréé : la structure de cours, l'emplacement, le contenu, les horaires, l'organisation, les méthodes d'évaluation ou de livraison, les personnes clés (y compris le coordonnateur de programme, mais excluant le corps professoral autre que les professeurs clés), ou le processus de stage.

Veillez choisir toute section applicable à votre établissement d'enseignement. Si vous avez besoin de plus d'espace, utilisez la partie **Autres renseignements**. Veillez noter que le présent formulaire doit être soumis en même temps que le changement, ou avant.

Date prévue ou effective d'entrée en vigueur du changement (MM/JJ/AA) :

Programme de formation parajuridique

Changement du nom de l'établissement :

Changement du nom du programme :

Durée du programme :

Format :

Autre :

Administration du programme

Coordonnateur(trice) du programme :

** Veuillez fournir les formulaires 4A et 4B à jour, avec des curriculum vitae à jour pour tous les professeurs.*

Renseignements sur le cours

Changement de nom de cours :

Heures de cours :

Description de cours* *Si vous ajoutez un nouveau cours, veuillez joindre une description de cours. Si vous modifiez un cours, veuillez joindre la description de cours original et la description de cours modifiée.*

Qualifications (Veuillez consulter l'annexe 3 de la demande d'agrément de programme de formation parajuridique)

Domaine de qualification :

Code de qualification :

Nom de cours :

Explication du changement :

Autres renseignements (c.-à-d. changements de la structure du stage, etc.)

Motif(s) du changement

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU)

Ce changement majeur nécessite-t-il l'accord du MFCU ?

Oui

Non

Si oui, indiquez quelles démarches ont déjà été entreprises en vue d'obtenir l'accord du MFCU :